

Rapport 29 LEC 2024

Informations de durabilité du rapport annuel conformément aux dispositions prévues au V de l'article D.533-16-1 du code monétaire et financier pour les organismes ayant moins de 500 millions d'euros de total de bilan ou d'encours

L'objectif de ce document est de présenter la politique et la stratégie de MBO+ en matière de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance conformément à l'article 29 de la Loi Energie et Climat. En tant que société de gestion ayant moins de 500 millions d'euros de total de bilan ou d'encours, MBO+ est soumise aux informations mentionnées au 1° du III de l'article 1 du décret d'application.

Pour plus d'informations, nos rapports de durabilité sont disponibles sur notre site Internet : www.mbo.plus.

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A.1. Résumé de la démarche

Depuis sa création en 2002, MBO+ a adopté une approche proactive pour relever les défis environnementaux et sociaux de notre époque.

Les entreprises que nous finançons sont de plus en plus touchées par les défis environnementaux et sociaux, avec des conséquences réelles pour leurs activités. La plupart des acteurs financiers prennent désormais en compte ces questions lorsqu'ils réalisent des investissements. Mais nous pensons que notre rôle ne peut se limiter à intégrer ces risques et opportunités dans notre cadre d'analyse pour maximiser les rendements. Le secteur financier, par son contact permanent avec une grande partie de l'économie, a une responsabilité majeure pour contribuer à une économie plus positive.

Chez MBO+, nous partageons cette vision d'impact sur nos entrepreneurs, nos clients, nos pairs et les autorités publiques. Notre objectif est d'investir et de soutenir les entrepreneurs qui souhaitent faire partie de ce mouvement, que ce soit à travers leurs produits et services, ou en améliorant leurs pratiques en matière de durabilité.

Au fil du temps, MBO+ a renforcé ses moyens pour mieux prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans ses décisions d'investissement et participer à l'émergence d'une économie plus positive. Aujourd'hui, MBO+ s'appuie sur des ressources internes et externes, ainsi que sur la collaboration avec des acteurs clés de l'industrie.

Tous les employés de MBO+ sont impliqués dans la résolution des problèmes environnementaux et sociaux au sein de l'entreprise. En outre, pour favoriser l'intégration du développement durable, MBO+ dispose d'une équipe dédiée au développement durable qui a trois responsabilités principales.

- **Intégration des enjeux de durabilité dans le processus d'investissement.** L'équipe supervise tous les processus liés aux enjeux environnementaux et sociaux et travaille en étroite collaboration avec les équipes d'investissement sur l'analyse des transactions avant l'investissement, le suivi et les plans d'action en matière de durabilité après l'investissement, et la phase de sortie.
- **Partenariat avec nos parties prenantes.** L'équipe chargée du développement durable est le principal point de contact pour nos parties prenantes sur les questions liées au développement durable, y compris les initiatives menées par le secteur, les régulateurs et les LPs.
- **Impact direct de MBO+.** L'équipe est également impliquée dans la conduite des politiques internes de développement durable de l'entreprise, telles que la promotion de la diversité au sein de la main-d'œuvre ou la réduction de notre impact direct sur l'environnement.

L'équipe chargée du développement durable est également responsable de la sensibilisation aux questions de développement durable et de la formation de tous les employés.

Tous les membres des équipes d'investissement sont impliqués dans les processus liés aux enjeux de durabilité tout au long du cycle d'investissement. Par exemple, les équipes d'investissement veillent à ce que les risques et les opportunités liés à des enjeux environnementaux et sociaux soient correctement intégrés dans les dossiers d'investissement. Après l'investissement, elles collaborent avec l'équipe chargée du développement durable pour élaborer des plans d'action sur ces sujets et veiller à leur bonne mise en œuvre. Elles sont également impliquées dans l'intégration de ces enjeux lors de la phase de sortie.

Les équipes chargées des relations avec les investisseurs et du middle office jouent également un rôle important dans les processus d'intégration des enjeux environnementaux et sociaux de l'entreprise. Comme les attentes des régulateurs et des investisseurs privés continuent d'évoluer, elles travaillent en étroite collaboration avec l'équipe chargée du développement durable pour veiller à ce que MBO+ mette en œuvre les meilleures pratiques disponibles.

Les assistants sont également mobilisés sur les questions de durabilité afin d'aider tous les employés à mettre en œuvre les politiques internes MBO+, notamment en ce qui concerne les voyages ou la gestion des bureaux. Cet engagement est essentiel pour réduire l'impact direct de MBO+ et pour garantir la cohérence de notre approche de durabilité.

Nous travaillons avec un réseau d'experts et de conseillers qui nous aident à définir et à mettre en œuvre notre politique de développement durable.

- **Collecte de données ESG.** Depuis 2019, nous travaillons avec un prestataire externe (Greenscope pour l'exercice sur les données 2024) qui nous fournit les outils pour collecter et consolider les données ESG de toutes les entreprises de notre portefeuille.
- **Due Diligence.** Chaque opportunité d'investissement fait l'objet d'une due diligence ESG. Selon la complexité du dossier, cette due diligence peut être réalisée en interne ou déléguée à un tiers, sélectionné en fonction de l'expertise du cabinet de conseil, qui peut varier en fonction de la transaction.
- **Empreinte carbone.** Pour évaluer l'empreinte carbone de toutes les entreprises de notre portefeuille et de notre société de gestion, nous travaillons avec les sociétés Carbometrix et Carbon Cutter, des cabinets de conseil spécialisés dans l'évaluation de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie, avec une expertise particulière dans les petites et moyennes entreprises.
- **Risque physique et biodiversité.** En complément du travail sur l'empreinte carbone, nous travaillons avec la société Axa Climate sur l'évaluation des risques physiques liés au

changement climatique et sur les impacts biodiversité pour l'ensemble de nos sociétés en portefeuille.

En plus de ces partenaires récurrents, nous travaillons avec des consultants externes de manière ponctuelle sur nos approches ESG.

Les risques et opportunités ESG & Climat sont examinés au sein de plusieurs instances de gouvernance.

- **Comité d'investissement.** Tous les membres du comité d'investissement sont formés aux questions ESG. En outre, notre responsable du développement durable participe au comité d'investissement de nos fonds.
- **Comité exécutif.** Notre responsable du développement durable siège au comité exécutif, où les considérations ESG sont pleinement intégrées à la stratégie de MBO+.

A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Malgré la multiplication des réglementations et des initiatives, l'investissement responsable reste un domaine où les approches sont très différentes d'un acteur à l'autre. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est essentiel d'être aussi transparents que possible sur notre approche ESG et de donner à nos clients et autres parties prenantes une image claire de nos choix.

Depuis 2019, nous fournissons chaque année à nos clients une analyse détaillée, entreprise par entreprise, des enjeux matériels de durabilité et des actions actuelles et futures pour chacune des entreprises de notre portefeuille. Notre rapport ESG annuel fait partie de cet engagement et complète nos autres contacts avec nos clients, les régulateurs et d'autres initiatives sur le marché.

En outre, depuis 2022, nous présentons dans notre rapport ESG notre approche générale et la manière dont elle influence nos décisions d'investissement et notre travail quotidien, ainsi qu'une analyse consolidée des indicateurs qui peuvent être agrégés au niveau du portefeuille.

A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

Comme l'investissement responsable est encore un sujet en cours de développement au sein de l'industrie financière, avec une pression réglementaire croissante et une innovation constante de la part des acteurs du marché, nous pensons qu'il est important pour MBO+ de jouer un rôle actif dans les initiatives du marché et les discussions avec les autorités publiques sur ces questions. Cette implication nous permet de promouvoir notre point de vue sur l'investissement responsable, de participer à la dynamique du marché et de rester en contact avec les meilleures pratiques de nos pairs.

Engagements ESG généraux :

- **France Invest.** L'association française de l'industrie du capital investissement, France Invest, anciennement AFIC, a publié plusieurs chartes pour promouvoir les pratiques d'investissement responsable au sein de l'industrie. MBO+ a signé la première charte sur les pratiques responsables en juin 2013 ainsi que ses mises à jour depuis. En plus de ces engagements formels, l'entreprise participe activement aux initiatives de France Invest en matière de développement durable. Nous sommes également un membre actif des groupes de travail sur le changement climatique et la réglementation ESG.

- **PRI.** MBO+ est signataire de l'UNPRI depuis 2013.

Initiatives thématiques :

- **Changement climatique.** MBO+ a rejoint l'iCI ("Initiative Climat International") en 2020 pour renforcer son action en faveur du climat. L'iCI est une initiative lancée en novembre 2015 pour développer des méthodologies communes de mesure et de réduction des risques climatiques.
- **Diversité de genre.** MBO+ a signé la Charte France Invest en faveur de la parité dans le capital investissement en 2020. La Charte France Invest en faveur de la parité dans le capital investissement est un ensemble de lignes directrices et d'engagements mis en avant par France Invest pour promouvoir la diversité de genre au sein de l'industrie du capital investissement, tant au niveau des sociétés de gestion que des investissements. La société participe également à Level20, un programme de mentorat et de coaching, avec des actions spécifiques pour les femmes.
- **Intégration sociale.** Nous pensons que la promotion de l'intégration sociale est essentielle pour créer une société plus juste et plus équitable. Pour ce faire, nous travaillons depuis 2021 avec Article 1, une organisation qui promeut l'intégration sociale et l'égalité des chances pour les groupes sous-représentés. Grâce à ce partenariat, nous visons à encourager la diversité et l'inclusion à la fois au niveau de la société de gestion et au sein des entreprises de notre portefeuille.

Outre son engagement dans des initiatives menées par l'industrie, MBO+ entretient des liens étroits avec les régulateurs sur le développement de la finance durable et participe régulièrement à des consultations publiques sur le sujet.

Les entités assujetties aux obligations de publication de l'article 29 de la loi 2019-1147 relative à l'énergie et au climat fournissent les informations prévues au a), b), d) et e) du 1° du III de l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier

1 B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Liste des produits financiers et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité.

Produits financiers	Classification selon le règlement SFDR*	Part des encours prenant en compte des critères de durabilité
MBO+ Capital 5	« Article 8 »	100%
MBO+ Buy and Build 1	« Article 8 »	100%
MBO+ Flex 1	« Article 8 »	100%

* (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)